



# Assemblée générale

Soixante et onzième session

**52<sup>e</sup>** séance plénière

Mardi 6 décembre 2016, à 10 heures  
New York

Documents officiels

*Président* : M. Thomson ..... (Fidji)

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

## Point 11 de l'ordre du jour

### Le sport au service du développement et de la paix

#### Rapport du Secrétaire général (A/71/179)

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'histoire du sport remonte aux civilisations anciennes. Nos ancêtres pratiquaient le sport pour impressionner les dieux. Ils participaient à des jeux pour célébrer le passage des saisons ou la paix après un conflit. Grâce à cette saine compétition, ils développaient ainsi leur force physique et consolidaient l'esprit communautaire. De fait, la tradition grecque de la Trêve olympique, un cessez-le-feu temporaire pour permettre aux athlètes et aux spectateurs de se déplacer et de participer en toute sécurité à des jeux, reposait sur la reconnaissance de l'importance du sport dans l'édification de la paix et de la bienveillance.

Aux quatre coins du monde, le sport a toujours servi à favoriser la paix et la réconciliation. Qui peut oublier les images hautement symboliques de Nelson Mandela brandissant la coupe du monde de rugby en 1995 et se servant de ce moment pour unir le peuple sud-africain au lendemain de l'apartheid? À ce jour, que nous regardions des enfants taper dans un ballon de football improvisé, nos héroïques athlètes battre des records, la détermination dans les yeux des athlètes paralympiques ou l'équipe olympique des réfugiés pénétrer dans le stade de Rio de Janeiro, le sport

conserve sa capacité de transcender les frontières et nous inspire tous.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît l'importance du sport en tant qu'élément important du développement durable et sa contribution à la paix par la tolérance et le respect qu'il préconise; à l'autonomisation des femmes et des jeunes et à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale. Le sport est un outil pour promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable. On le voit dans les objectifs liés à la santé et au bien-être, à l'autonomisation des femmes et des filles et à l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives. On le voit aussi dans le fait qu'ils aident les jeunes, les personnes handicapées et les communautés minoritaires à développer leur confiance en eux, leur force et leurs capacités.

La décision que l'Assemblée générale a prise en 2013 de proclamer le 6 avril Journée internationale du sport au service du développement et de la paix a permis au monde de prendre davantage conscience du rôle du sport au service de la paix et du développement. Je félicite le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix de son action à cet égard, et plus généralement de ses efforts pour promouvoir l'importance du sport. Je salue également le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix pour son travail de promotion du sport en tant qu'outil pour promouvoir les objectifs des Nations

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-41519(F)



Document adapté

Merci de recycler



Unies, y compris le Plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix.

Les domaines prioritaires du Bureau que sont le règlement des conflits, l'égalité des sexes, le développement de l'Afrique, l'inclusion des personnes handicapées et l'épanouissement des jeunes sont particulièrement importants. Nelson Mandela a dit :

« Le sport peut réveiller l'espoir quand il n'y a pourtant que désespoir tout autour. Il est plus puissant que les gouvernements pour faire tomber les barrières raciales. Il se rit de toutes les formes de discrimination. »

Aujourd'hui nous célébrons le sport et son rôle dans la promotion du développement durable, de la bienveillance et de la compréhension, et parce qu'il est une force en faveur de l'avènement d'un monde plus pacifique, plus juste, plus inclusif et plus durable.

**M<sup>me</sup> Picco** (Monaco) : En ce jour où l'Assemblée générale examine le point 11 de l'ordre du jour consacré au sport au service du développement et de la paix, j'ai une pensée particulière pour les victimes de l'accident d'avion qui a endeuillé le Brésil alors l'équipe de football de Chapecoense s'apprêtait à disputer sa première finale de la Copa Sudamericana. Alors que le désarroi remplaçait la fierté et que la fête faisait place à la peine, les marques de solidarité et de sympathie venues de tous les continents sont symboliques des plus beaux sentiments que le sport engendre, de notre attachement au langage universel du sport et de notre reconnaissance à ceux qui en promeuvent ses valeurs. Le geste de remettre à cette équipe dévastée la coupe est symbolique de la générosité du sport. Nous assurons nos amis brésiliens, qui nous ont régales avec les trente et unième Jeux olympiques et les quinzième Jeux paralympiques, organisés à Rio de Janeiro en août et septembre derniers, de notre sympathie dans cette terrible épreuve.

Comme vous venez de le rappeler, Monsieur le Président, depuis l'adoption de la résolution 69/6, en 2014, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a consacré, l'an dernier, le sport comme un élément important du développement durable. Ainsi, la déclaration politique reconnaît la contribution croissante du sport au développement et à la paix, par la tolérance et le respect qu'il préconise, mais aussi à l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'individu et de la collectivité, et à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale.

En effet, les valeurs du sport se retrouvent dans tous les aspects de nos vies, pour tous les bénéfices qu'il apporte tant aux individus qu'aux communautés. Nos efforts collectifs pour promouvoir le sport dans cette enceinte ont donc su convaincre : dans un monde empli de menaces et de violences, toute initiative qui vise l'unité et la cohésion sociale est précieuse. Ensemble, nous devons saisir le plein potentiel qu'offre le sport dans les trois piliers du développement durable.

Depuis 2008, le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport, M. Wilfried Lemke, n'a eu de cesse d'insuffler l'élan nécessaire au renforcement de la place du sport dans l'agenda de notre organisation. Alors que son mandat s'achève, nous lui exprimons toute notre gratitude et remercions le Secrétaire général pour son engagement personnel dans cette entreprise et pour avoir su développer la culture du sport à l'ONU.

Travailler à la promotion du sport au service du développement et de la paix en qualité de Coprésidente du Groupe des amis depuis 2010 m'a convaincue du potentiel extraordinaire qu'offre le sport pour rapprocher les peuples, apaiser les dissensions et instaurer une culture de paix au sein de la jeunesse, cette jeunesse qui est si chère à M. Lemke. Aussi, je souhaite le remercier pour sa générosité, sa spontanéité et sa persévérance. Porteur des valeurs du sport, il a fait de la jeunesse sa priorité et a œuvré avec succès à la création des Youth Leadership Camps (camps de jeunesse de formation aux fonctions de direction). Dans ces camps, il a donné la priorité à l'égalité entre les jeunes garçons et les jeunes filles. Il a redonné leur dignité aux handicapés. Nous vous en sommes extrêmement reconnaissants, Monsieur le Conseiller spécial, et nous associons à cet hommage tous ceux qui ont travaillé à ses côtés au sein du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix.

Le projet de résolution (A/71/L.38) qui sera prochainement adopté appelle à maintenir le mandat du Conseiller spécial afin que le sport contribue au succès du Programme de développement à l'horizon 2030 et que l'héritage de plus de 10 ans de travail soit préservé et développé.

Il est indéniable que le rôle du sport dans le programme onusien a pleinement bénéficié du soutien du Comité international olympique (CIO), dès avant que le CIO se voit octroyé le statut observateur auprès de l'Assemblée générale en 2009.

Si la résolution sur la Trêve olympique (A/RES/49/29) date de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale, le renforcement des liens entre le CIO et l'ONU et leur formalisation sont le fait du leadership du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et du Président Thomas Bach, et avant lui, du Président Rogge. Nous nous félicitons de ce partenariat et les remercions pour leur détermination.

Le Programme 2030 est notre feuille de route. À ce titre, Monaco s'est associé à un projet innovant centré sur le sport du fonds de contributions volontaires pour les objectifs de développement durable, appelé Fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable, un mécanisme interinstitutions. Ce projet qui sera lancé en 2017 associe, en collaboration avec des organismes des Nations Unies, des athlètes, des équipes et des institutions sportives. Nous espérons que d'autres partenaires rejoindront cette prometteuse initiative.

Le Fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable entend véhiculer les valeurs du sport : esprit d'équipe, sens de la communauté, tolérance, respect, engagement et importance d'un mode de vie sain. Il travaillera ainsi sur l'absentéisme scolaire, l'exclusion et la réduction de la délinquance juvénile. Le sport et l'éducation seront ainsi traités de façon holistique.

Comme on le sait, le sport est fortement enraciné dans la culture monégasque. Des événements sportifs, à la fois locaux ou planétaires, destinés aux jeunes de la Principauté ou aux plus grands champions mondiaux, sont organisés à Monaco tout au long de l'année. À ce titre, le sport est un axe majeur de la politique du Gouvernement princier.

Comme elle le fait chaque année à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, l'organisation non gouvernementale Children and Future a organisé la course solidaire « No finishline » avec pour ambition cette année que les participants couvrent dans une période de 8 jours – marchant, courant jour et nuit pendant 8 jours – la distance de la Terre à la Lune, une distance symbolique qui a été non seulement atteinte, mais dépassée par la participants. Cette course a permis de lever 400 000 euros qui seront alloués à des actions de développement de la coopération internationale portées par Monaco.

Il y a quelques jours s'est également tenue à Monaco la neuvième édition du Forum « Peace and

sport », organisation de la paix par le sport, qui a accueilli cette année 600 participants de 70 pays.

La Marche pour la paix, qui précède l'ouverture du Forum, a réuni autour de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II et du Président Fondateur, M. Joël Bouzou, trois des lauréats tunisiens du Prix Nobel de la paix 2015, des décideurs dans le domaine du sport, des « Champions de la paix » qui promeuvent les objectifs de la paix par le sport de « Peace and sport », ainsi que le public.

Cette édition qui avait pour thème « La paix en jeu : changer le monde par le sport » a consacré l'une de ses cinq séances plénières à la « Diplomatie par le sport : faisons tomber les barrières ». C'est ce que nous devons faire tous les jours ici.

Mettant en relief la nécessaire coopération entre les représentations diplomatiques et les organisations intergouvernementales investies dans le mouvement de la paix par le sport, le Forum a servi de cadre à deux rencontres : l'une, du Conseil de l'Europe a tenu un séminaire officiel sur sa convention sur la manipulation des compétitions sportives (Convention de Macolin); et l'autre de l'UNESCO qui a tenu une réunion préparatoire à la sixième Conférence des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport qui se tiendra du 5 au 7 juillet prochain à Kazan, en Fédération de Russie.

En plus de sa campagne sur les réseaux sociaux, « Carton blanc pour la paix », Peace and Sport a développé il y a quelques années un manuel des pratiques adaptées du sport sur le terrain. Ce manuel a pour ambition de mettre le sport au service de tous, en particulier des enfants n'ayant pas accès à des infrastructures sportives, parce ce que nous devons avoir à l'esprit, au-delà des formidables images que nous renvoient les événements planétaires – que ce soient les Jeux olympiques, les compétitions de haut niveau, les coupes du monde de rugby, de football, etc. – c'est qu'en fait, on n'a pas besoin de beaux stades pour pratiquer le sport.

Aussi, nous entendons vous faire partager certaines de ces pratiques innovantes en invitant Peace and Sport à l'ONU l'an prochain à l'occasion de la prochaine célébration de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix en avril.

Enfin, malheureusement la résolution bi-annuelle ne pourra pas être adoptée aujourd'hui, mais je suis confiante qu'avec la bonne volonté des participants aux négociations, cette résolution pourra très bientôt

être adoptée par consensus par l'Assemblée générale, ce dont je me réjouis, car c'est une chose que nous ne pouvons pas ne pas réaliser.

**M. Churkin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Russie apprécie hautement le rôle des Nations Unies dans le renforcement de la coopération internationale dans le domaine du sport, car cela contribue à surmonter les conflits interethniques et interreligieux tout en renforçant la compréhension mutuelle entre les nations et en harmonisant les relations entre les civilisations.

Le sport a un énorme potentiel pour unir. Dans l'environnement actuel difficile, il importe plus que jamais de poursuivre les efforts pour transformer le sport en un outil de tolérance, de solidarité et de multiculturalisme et en un moteur du développement socio-économique global. Notre pays a toujours accordé la plus haute importance à ces questions.

Nous avons une vaste expérience dans l'organisation de grandes compétitions sportives internationales. Lors de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de Sotchi en 2014, la Russie a construit des installations sportives uniques et créé une infrastructure de transport et de villégiature moderne. En plus des effets socioéconomiques puissants, ces Jeux sont devenus une impulsion majeure pour le développement ultérieur des sports de masse dans notre pays. Ces dernières années, le nombre des personnes qui participent régulièrement à des activités sportives a augmenté de près de 35 %.

Aujourd'hui, la Russie est confrontée à un défi également ambitieux dans la préparation et l'accueil de la Coupe du monde de football en 2018. Nous avons combattu ouvertement pour le droit de tenir cette compétition majeure, soucieux de promouvoir ce sport si populaire. Nous faisons tout pour que le championnat se tienne au plus haut niveau possible. L'ampleur de la tâche qui nous attend est plus importante que tout autre projet jamais réalisé sur le territoire russe. Un programme complet est en place pour préparer le championnat, qui comprend actuellement la construction de 269 sites. En plus de 122 installations sportives, telles que des stades et des terrains d'entraînement, il y aura également des installations liées au transport, aérien notamment, au logement, à l'infrastructure énergétique et sanitaire, et au tourisme.

Ces dernières années, nous avons assisté à une dangereuse tendance politique d'ingérence dans le

sport, que l'on transforme en un instrument pour créer une image négative de pays et de peuples. De grandes pressions politiques ont été exercées sur le Comité international olympique et les fédérations sportives internationales. Essentiellement, c'est une attaque contre les principes fondamentaux du mouvement sportif international, ainsi que contre son indépendance et son intégrité. Par exemple, à l'approche des Jeux de Sotchi, nous avons fait l'expérience de toute la force de la machine de propagande antirusse, qui a résulté non seulement en accusations sans fondement, mais en informations falsifiées.

La décision sans précédent de bannir l'ensemble de l'équipe russe paralympique des Jeux paralympiques de Rio de Janeiro, en 2016, était également hautement politisée et cynique. La campagne ciblée dont ont été victimes nos athlètes est l'illustration même du poids, deux mesures dans le principe de responsabilité collective. Aucune accusation étayée par des preuves précises n'a jamais été avancée contre nos athlètes. Ils ont été bannis des Jeux simplement parce qu'ils appartenaient à l'équipe russe. Ils n'ont pas été les seuls à souffrir de cette décision, car le prestige du sport mondial en général et celui des Mouvements olympiques et paralympiques en particulier s'en est trouvé entaché.

La Russie est prête à coopérer à la lutte contre le dopage. Nous avons procédé aux enquêtes qui s'imposaient concernant les dites allégations et entendons faire en sorte que notre système national antidopage soit le plus efficace possible. Nous avons actuellement en place un plan antidopage qui prévoit le renforcement de la législation, laquelle consacre la responsabilité, y compris pénale, en cas d'utilisation ou de distribution de produits dopants, ou même de pression exercée sur des athlètes pour qu'ils utilisent de tels produits. Nous disposons également d'une commission publique indépendante antidopage. Afin de garantir la pleine indépendance de nos structures antidopage, nous procédons actuellement aux changements qui s'imposent au sein de l'agence russe de lutte contre le dopage, y compris en accroissant ses financements. Ce travail est mené en coopération active avec les organisations internationales compétentes et le Comité international olympique. Nous inculquons également à l'opinion publique de notre pays une culture de rejet total du dopage. Il s'agit là d'efforts majeurs que la Russie entend bien poursuivre.

Cependant, de toute évidence, il est aussi urgent d'établir si les choses sont aussi idylliques qu'elles



paraissent en dehors de la Russie. À cet égard, il est inadmissible qu'on continue d'ignorer une information désormais de notoriété publique dans le monde du sport, à savoir que les organes antidopage ont approuvé de manière tacite l'usage de produits très puissants par des athlètes qui, pendant de nombreuses années, ont remporté des championnats internationaux de premier plan et gagné des dizaines de millions de dollars. Les justifications selon lesquelles ils étaient atteints de maladies graves défont l'entendement. Cette situation paraît d'autant plus hypocrite au regard du fait que nos athlètes paralympiques ont été bannis sur de simples soupçons. On peut difficilement considérer que cela est conforme aux principes d'égalité et de fair-play. Nous entendons soulever cette question plus avant dans plusieurs instances des Nations Unies. Le système antidopage international doit devenir transparent et garantir l'égalité sans condition de tous les athlètes. De manière générale, il faut définir des critères internationaux communs pour les contrôles antidopage. Les athlètes mais également le public doivent avoir accès aux informations relatives aux tests antidopage.

Le sport est à juste titre considéré comme le langage universel de la communication humaine. Nous devons tout mettre en œuvre pour que le monde du sport reste propre et soit totalement ouvert et apolitique, afin que les idéaux et les valeurs véhiculés par le sport puissent rapprocher les pays et les peuples.

**M<sup>me</sup> Sánchez Rodríguez** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous savons gré au Secrétaire général du rapport (A/71/179) qu'il a publié, qui passe en revue les activités entreprises par le système des Nations Unies au cours de ces deux dernières années pour promouvoir le sport au service du développement et de la paix. Nous estimons que les initiatives qui ont été menées ont eu un effet positif et montrent une nouvelle fois que le sport est un excellent outil d'intégration, d'inclusion sociale et de développement.

Cuba a fait du développement du sport de masse un élément de la qualité de vie de sa population. La pratique du sport est gratuite pour tous les citoyens. Le droit de pouvoir pratiquer un sport est un droit constitutionnel pour tous les Cubains et c'est l'un des accomplissements les plus importants de la Révolution cubaine en matière de droits de l'homme. Depuis le triomphe de la Révolution cubaine en 1959 et sous la direction de Fidel Castro, le sport n'est plus un plaisir exclusif dans notre pays et est un droit pour toutes les personnes. Afin de concrétiser ce droit, nous avons mis

en place un système pédagogique qui fait de l'éducation physique un élément à part entière de la formation des personnes à toutes les étapes de leur vie. Nous nous employons à préparer les enfants à la pratique sportive dès leur plus jeune âge, ce qui nous permet d'encourager ceux qui montrent des talents de futurs sportifs, à même un jour d'améliorer et de consolider la place de notre pays sur la scène sportive internationale.

Depuis des années, le mouvement sportif cubain, dirigé par le Comité olympique cubain et l'Institut national des sports, de l'éducation physique et des loisirs, offre son aide désintéressée à divers pays du Sud, y déployant des techniciens, des professeurs et des entraîneurs qui, avec modestie et dans le cadre d'accords bilatéraux, appliquent de nouvelles méthodes d'entraînement sportif permettant d'améliorer les résultats sportifs et d'accroître la pratique massive du sport, contribuant ce faisant à développer de grands liens de fraternité et d'amitié entre les peuples.

Nous avons également œuvré au renforcement de la coopération internationale en mettant à la disposition des pays du Sud l'Institut de médecine sportive et le Laboratoire antidopage, afin de contribuer à la lutte contre le fléau des drogues et de concourir à l'éducation et à la culture des athlètes et des entraîneurs. En outre, Cuba a créé l'École internationale d'éducation physique et sportive qui a pour tâche de former des professionnels dont la valeur première est la solidarité et qui sont à même, une fois de retour chez eux, de transformer l'éducation physique et sportive dans leurs pays.

Cuba réaffirme qu'elle est déterminée à continuer de partager sa plus grande richesse, à savoir le capital humain créé par la Révolution cubaine, et à faire profiter de ses expériences optimales. La présence solidaire de Cuba dans le monde, par l'entremise d'entraîneurs sportifs et de professeurs d'éducation physique, entretient le prestige du sport cubain. Cuba a appuyé les réussites sportives de nombreux pays, et poursuivra, dans la mesure de ses moyens, ce noble travail.

Tous ces accomplissements, que ce soit au niveau national ou en matière de coopération, ont été rendus possibles grâce à la volonté du Gouvernement et du peuple cubains. Toutefois, les efforts en vue du plein exercice de ce droit ont souvent été entravés, depuis plus de 50 ans, par la politique génocide de blocus économique, commercial et financier imposée à Cuba, laquelle empêche les institutions sportives cubaines d'acquiescer aux États-Unis les installations, équipements et tenues dont elles ont besoin.

Parallèlement à tout cela, nous sommes opposés à la pratique sportive qui n'a pour seule récompense que l'argent et, en conséquence, nous condamnons le pillage des talents sportifs dont sont victimes les pays en développement. À cet égard, nous lançons un appel au développement de la coopération et de la solidarité internationales et à l'investissement dans des projets éducatifs, culturels, sportifs et sanitaires, au lieu de gaspiller des milliards de dollars en armement. Avec relativement peu de ressources, on pourrait faire beaucoup pour le droit au développement de plusieurs milliards de personnes dans le monde. Il suffit d'en avoir vraiment la volonté politique.

Enfin, Cuba réaffirme sa détermination à promouvoir le sport, dans l'intérêt du peuple cubain mais aussi au service de toutes les nations sœurs ayant besoin de notre modeste contribution et de notre expérience dans ce domaine.

**M. Stone** (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie est attachée aux principes du sport au service du développement et de la paix et au rôle que l'ONU peut jouer dans la promotion de ces principes.

Nous tenons à remercier Monaco et la Tunisie de coprésider le Groupe des Amis du sport au service du développement et de la paix et d'avoir facilité les négociations sur le projet de résolution biennal sur ce sujet (A/71/L.38), dont l'Australie se félicite d'être coauteur. Nous saisissons également cette occasion pour remercier le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, de tout ce qu'il a fait pour promouvoir l'action de l'ONU sur la question du sport au service du développement et de la paix ces huit dernières années.

La popularité du sport, son potentiel en tant que moyen de communiquer et sa capacité à rapprocher les gens, que ce soit au sein d'une même communauté ou entre communautés différentes, en font un outil qui peut servir à relever toute une série de défis liés au développement, y compris les objectifs de développement durable. L'Australie est déterminée à mettre en œuvre un programme efficace en ce qui concerne le sport au service du développement, qui est l'un des quatre objectifs énoncés dans la stratégie diplomatique en matière de sport que l'Australie a lancée en juin 2015. Ces cinq dernières années, le Gouvernement australien a consacré plus de 50 millions de dollars aux programmes en faveur du sport au service du développement dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Les programmes de sport au service du développement de l'Australie aident les communautés à l'échelon local par le biais d'une collaboration entre les organisations sportives australiennes et leurs homologues de la région Asie-Pacifique. Ces programmes mettent l'accent sur la réalisation de résultats positifs en matière de développement en s'attaquant aux facteurs de risque associés aux maladies non transmissibles, en particulier le manque d'activité physique; le soutien aux personnes handicapées par leur inclusion dans le sport en remettant en cause la perception des communautés; la promotion de l'égalité des femmes et des filles en mettant en avant leurs accomplissements et en remettant en cause les normes relatives au genre; et l'amélioration de la cohésion sociale en rassemblant les peuples.

Le programme « Partenariat pour le sport dans le Pacifique » collabore avec 11 organisations sportives australiennes dans neuf pays du Pacifique. En 2015-2016, les programmes du Pacifique ont impliqué plus de 350 000 personnes, dont près de la moitié de femmes et de filles et plus de 3 000 personnes handicapées. Le nouveau programme « Partenariat pour le sport en Asie » travaille avec 18 pays, et on s'attend également à une forte participation. Les programmes australiens de sport au service du développement peuvent contribuer à améliorer les comportements liés à la santé. Un exemple en est le programme One Netball Pacific dans les Tonga et au Samoa où des sportifs adulte, des agents du sport au service du développement et des membres de la communauté s'attachent à intensifier leur niveau d'exercice et à améliorer leur alimentation. Nos programmes de sport au service du développement contribuent également à un changement de comportement à l'égard des personnes handicapées, les participants signalant qu'ils bénéficient d'un plus grand respect et d'un soutien accru de la part des communautés et des familles.

Le programme australien de tennis de table a brisé les obstacles et aidé plus de 200 patients dans l'unique centre pour malades mentaux de Kiribati en promouvant la motivation, le bien-être et la condition physique grâce au sport. Les activités financées par l'Australie sont également une plate-forme servant à mobiliser le soutien de la communauté autour des questions d'égalité des sexes, telle la violence à l'égard des femmes. Les programmes pour la région de l'Asie et du Pacifique mettent en lumière les capacités et les réalisations des femmes et normalisent l'expérience qu'ont les jeunes des femmes à des postes de pouvoir.

Depuis juin 2014, les programmes australiens de sport au service du développement se concentrent plus encore sur la cohésion sociale et la consolidation de la paix, notamment au lendemain de catastrophes naturelles telles que le cyclone Pam au Vanuatu et le cyclone Winston aux Fidji. L'Australie a aidé à lancer le programme d'urgence « Just Play » aux Fidji, transmettant des informations essentielles pour les enfants sur l'eau et l'assainissement et en leur permettant de se sentir en sécurité par le simple fait de jouer au football ensemble. S'appuyant sur ce succès, de nouveaux programmes en Asie appuient la résilience à Sri Lanka par le biais du netball, l'accès à des services sportifs de qualité en Afghanistan par le biais du cricket et le relèvement communautaire par le biais du badminton au Népal.

Au-delà des objectifs fondamentaux liés à la santé, à l'incapacité, au genre et à la paix, les programmes sportifs australiens apportent une forte contribution à des secteurs connexes, tels que l'éducation, le leadership et l'autonomisation économique. L'Australie continuera d'utiliser ses connaissances spécialisées pour organiser des manifestations sportives communautaires et inclusives afin d'avoir un impact positif dans la région.

**M. Amer** (Israël) (*parle en anglais*) : Israël est fier d'être l'un des parrains du projet de résolution (A/71/L.38), qui met l'accent sur le pouvoir porteur de changement et unificateur du sport. Le sport peut aider à édifier des sociétés plus ouvertes, à promouvoir le développement et à créer un avenir de coexistence pacifique. Le sport est également un puissant outil de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles.

Comme le rapport (A/71/179) du Secrétaire général l'indique, les initiatives sportives ont un impact social positif et peuvent susciter une prise de conscience des questions relatives à l'environnement et à la prévention des maladies, promouvoir l'intégration des personnes handicapées et améliorer les niveaux d'éducation dans les écoles.

Cette année, nous allons célébrer le 120<sup>e</sup> anniversaire de la renaissance des Jeux olympiques. Le but du Mouvement olympique est de contribuer à l'édification d'un monde pacifique et meilleur. Malheureusement, cela n'a pas toujours été le cas. Pendant les Jeux olympiques de 1972 à Munich, dans la nuit du 5 septembre, huit terroristes armés du groupe terroriste palestinien Septembre noir ont tué 11 membres de la délégation israélienne. Cette année, 44 ans plus tard, le Comité international olympique a organisé le

premier service à la mémoire des victimes du massacre de Munich. Au cours de ce mémorial, le Président du Comité international olympique, Thomas Bach, a déclaré :

« Nous saluons leur mémoire, car il s'agissait d'une attaque non seulement contre des sportifs olympiques, mais également d'une atteinte aux valeurs que défend le Village olympique. C'était une attaque contre le pouvoir universel du sport, sa capacité à unir l'humanité tout entière dans la paix et la solidarité ».

Cet événement tragique est un avertissement lancé à la postérité que le sport ne devrait pas être utilisé comme un moyen d'inciter à la haine. Nous avons la responsabilité commune de maintenir la mémoire du massacre de Munich et de protéger le caractère sacré et le message pacifique du sport.

Ceci n'est nulle part plus évident que dans les équipes de sport nationales d'Israël où juifs, musulmans et chrétiens portent tous le même uniforme. Qu'ils gagnent ensemble ou perdent ensemble, ils gardent toujours l'esprit d'équipe. Une initiative sportive qui a eu un impact social durable s'intitule Mamamet, la Ligue Cachibol des mères israéliennes. Fondée par une mère israélienne, Mamanet rassemble les mères de tous âges et religions pour jouer à des jeux de ballon. Mamanet ne laisse aucune mère de côté. Il ne s'agit pas de savoir qui peut marquer le plus de points ou être le plus rapide; il s'agit plutôt d'autonomiser les femmes en leur donnant un sentiment d'appartenance à une communauté unique avec des objectifs communs. Mamanet montre comment les mères peuvent servir de modèles puissants dans leurs familles et leurs communautés en promouvant l'esprit sportif, l'esprit d'équipe et l'engagement en faveur de la santé physique. Mamanet est plus qu'une simple ligue sportive; c'est également une plate-forme pour faire avancer des causes sociales et des initiatives communautaires. Son modèle unique se répand rapidement, et l'Autriche, l'Italie, la Grèce, Chypre et les États-Unis d'Amérique l'ont déjà adoptée.

Un projet de sport unique, dirigé par le Centre Shimon Peres pour la paix en Israël, est un autre exemple de la façon dont le sport peut servir de catalyseur pour la coexistence pacifique. Chaque année, le projet d'écoles de sport jumelées pour la paix regroupe environ 2 000 enfants israéliens et palestiniens qui pratiquent un sport dans des équipes mixtes. Ces programmes sportifs développent non seulement l'aptitude physique des enfants, mais favorisent aussi

la compréhension mutuelle et apprennent la tolérance, l'esprit sportif et l'esprit d'équipe. Cela peut également contribuer à panser des blessures, à trouver des compromis et à surmonter les divergences de vue. Le fondateur de ce programme, le regretté Président Shimon Peres, a dit un jour :

« Je pense que la paix doit se faire non seulement entre les gouvernements, mais entre les peuples ».

En protégeant et en promouvant les valeurs fondamentales d'égalité et de respect mutuel et en surmontant l'adversité grâce au sport, nous pouvons créer un avenir plus pacifique et plus inclusif pour les générations à venir.

**M<sup>me</sup> Al-Saleh** (Qatar) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais adresser les condoléances du Qatar au Gouvernement brésilien à la suite du tragique accident d'avion survenu à des athlètes brésiliens.

Je remercie le Président de l'Assemblée générale de ses efforts et de la tenue de la présente séance pour examiner le point 11 de l'ordre du jour, intitulé « Le sport au service du développement et de la paix ». Je remercie également M. Lemke, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, des efforts inlassables qu'il déploie pour appuyer le sport en tant que moyen au service du développement et de la paix.

De nombreuses résolutions de l'Assemblée générale ont porté sur l'édification d'un monde meilleur et plus pacifique grâce au sport et à l'idéal olympique. L'importance du sport a été reconnue en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix. Je voudrais saisir cette occasion pour souligner l'expérience de mon pays, qui reflète notre ferme conviction du rôle important que joue le sport dans la promotion du dialogue entre les cultures et la promotion de la paix et du développement.

Le Ministère de la jeunesse et des sports du Qatar approfondit les concepts de la santé, de l'éducation et de la paix par le sport au travers de centres de jeunes axés sur le sport, d'associations sportives et de clubs, et le Comité olympique aide les élèves à entreprendre des activités physiques. L'État du Qatar est membre du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix. Il a coprésidé ce groupe, aux côtés du Costa Rica, à Genève en 2013. Dans le cadre des Ambitions du Qatar à l'horizon 2030, et pour concrétiser notre projet de créer une société active sur les plans psychologique et physique, nous avons proclamé, depuis 2012, le 2 février

Journée nationale du sport. C'est un jour férié au Qatar et une initiative pionnière et unique en son genre au niveau international. Le but de cette journée est de consacrer la dimension sociétale du sport et d'accroître la pratique des différentes disciplines sportives. Cette journée est le meilleur moyen d'augmenter la pratique sportive de masse, en donnant à tous les membres de la société la possibilité d'avoir une activité qui les rend plus heureux, qui améliore la santé publique et qui promeut la culture du sport.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 affirme que le sport est un élément important du développement durable et une force de paix. Il encourage la tolérance et le respect, mais aussi l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'individu et de la collectivité, et la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale. Forts de l'intérêt que nous portons au sport aux niveaux régional et international, nous avons accueilli de grandes manifestations sportives, comme les Jeux asiatiques de 2006 et les championnats du monde d'athlétisme handisport. Le Qatar est un centre de premier plan s'agissant de l'organisation de divers événements et championnats sportifs régionaux et internationaux, parce que nous croyons dans le rôle important que joue le sport pour le rapprochement et l'intégration des sociétés dans leur quête de la réalisation des objectifs de développement durable.

La Haute Commission du patrimoine joue un rôle non négligeable dans la préparation de la Coupe du monde de football 2022, qui sera l'une des occasions les plus formidables et les plus efficaces de promouvoir les valeurs de paix, de développement et de compréhension entre les peuples. Ce sera la première fois que la région du Moyen-Orient organise la Coupe du monde, un événement qui va contribuer à la croissance de la région en encourageant le renforcement des capacités et la participation des jeunes, et qui sera une importante plateforme pour favoriser la compréhension et le dialogue entre les cultures. Afin d'inciter les pays à accueillir des événements sportifs de premier plan, le Qatar, en compagnie des Missions permanentes de l'Allemagne, de la République de Corée, de la Fédération de Russie et de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies, et avec l'aide du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, a organisé le 16 février un événement de haut niveau au Siège des Nations Unies, pour souligner l'importance de l'organisation d'événements sportifs majeurs pour le



développement socioéconomique, environnemental et durable.

Les participants à cette manifestation ont insisté sur le rôle socioéconomique et développemental de l'organisation de grands événements sportifs et mis l'accent sur les enseignements tirés de l'expérience, ainsi que sur les effets constructifs pour les communautés locales, qui profitent des possibilités offertes par de tels événements. Ils ont également souligné le rôle positif des grands événements sportifs sur le développement des capacités des jeunes, des femmes et des personnes handicapées, toutes langues, religions et cultures confondues. L'État du Qatar se réaffirme déterminé à poursuivre ses efforts pour investir dans le sport, afin d'ouvrir la voie à un climat propice à la compréhension et au renforcement de la coopération, de la solidarité et de la paix aux niveaux national, régional et international.

**M. Pong** (Singapour) (*parle en anglais*) : Avant d'entrer dans le vif de ma déclaration, je voudrais exprimer toute notre sympathie à nos collègues brésiliens, ainsi qu'aux familles, supporters et autres de l'équipe du club de football de Chapacoense. Nous les prions d'accepter nos condoléances.

Singapour se réjouit à la perspective de l'adoption du projet de résolution intitulé « Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix » (A/71/L.38). Nous approuvons les idéaux défendus dans le projet de résolution et tenons à remercier Monaco et la Tunisie d'avoir facilité le texte.

Le sport est une puissante force de changement positif dans la société. Il rapproche les gens et inspire l'esprit humain. Il transcende les différences, qu'elles soient culturelles, socioéconomiques ou liées à la nationalité, et contribue de manière importante à la paix et au développement durable. La Trêve olympique, observée pour la première fois au VIII<sup>e</sup> siècle AEC, a démontré à suffisance que le sport peut rapprocher des communautés divisées, encourager la réconciliation et favoriser la paix. Plus récemment, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a reconnu la contribution croissante du sport au développement et à la paix, par la tolérance et le respect qu'il préconise, mais aussi à l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'individu et de la collectivité, et à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale.

À Singapour, nous espérons encourager une meilleure intégration, acceptation et compréhension des personnes handicapées grâce au sport. Nous avons

lancé l'année dernière un plan cadre en faveur de la pratique du handisport pour faire en sorte que notre pays soit plus ouvert et plus sportif et que chacun, quel que soit son handicap, puisse pratiquer un sport et y exceller. Ce plan cadre entend tirer parti du potentiel offert par le sport en permettant plus facilement aux personnes handicapées de mener une vie active. Il vise à améliorer l'accès et les possibilités offertes aux personnes handicapées de faire du sport et à constituer et développer un ensemble de professionnels et d'éducateurs sportifs dotés de compétences spécifiques en handisport, ainsi qu'à susciter davantage l'attention et l'appui de l'opinion publique à l'égard de nos athlètes. Il s'agit d'une mesure concrète que Singapour prend en direction de l'édification d'une société plus ouverte. Le plan cadre donne déjà des résultats.

Aux récents Jeux paralympiques de Rio, Singapour a été représentée par 13 athlètes concourant dans six disciplines sportives, soit un record pour nous. Nos athlètes ont obtenu les meilleurs résultats jamais enregistrés par Singapour, en décrochant deux médailles d'or et une de bronze. La nageuse Yip Pin Xiu a obtenu ses deuxième et troisième médailles d'or paralympiques à Rio, battant deux records du monde dans la foulée. Sa coéquipière, Theresa Goh, a quant à elle décroché sa première médaille alors qu'elle participait pour la quatrième fois aux Jeux paralympiques. À l'instar de Joseph Schooling, qui a gagné la toute première médaille d'or olympique singapourienne au Jeux olympiques de Rio, leur parcours, leur persévérance et leur quête d'excellence en ont fait des héros pour nombre de Singapouriens, et ces êtres extraordinaires vont inciter une nouvelle génération d'athlètes à concrétiser leurs ambitions dans de grandes rencontres sportives internationales.

*M. El Haycen* (Mauritanie), *Vice-Président, assume la présidence.*

Dans le cadre de sa contribution à la promotion de la culture du sport dans sa région, Singapour a accueilli les huitième Jeux paralympiques de l'Association des Nations Unies de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en décembre dernier. C'était la première fois que Singapour accueillait ces jeux, qui ont rassemblé environ 1 400 athlètes venus de 11 pays pour concourir dans 336 événements organisés dans 15 disciplines sportives. Les Jeux paralympiques de l'ASEAN célèbrent le triomphe de l'esprit humain sur toutes les formes d'adversité et illustrent les valeurs paralympiques que sont la détermination, l'inspiration, le courage et

l'égalité. Des valeurs également reflétées dans le thème choisi pour ces jeux, « Célébrer l'extraordinaire », autrement dit célébrer l'esprit et le courage formidables des athlètes paralympiques, qui ont surmonté de grands obstacles, non seulement pour mener une vie active mais aussi pour exceller dans leurs sports respectifs.

À l'heure où nous continuons de faire vivre l'esprit de la Trêve olympique et mettons en œuvre le Programme 2030, Singapour est résolument convaincue que le sport est une source constante d'inspiration pour nous tous et nous apprend à viser plus haut et à faire mieux dans nos efforts pour forger un avenir plus inclusif, plus durable et plus prospère pour nos peuples.

**M. Prasad** (Inde) (*parle en anglais*) : L'Inde salue la résolution 70/4 intitulée « Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » et adoptée par l'Assemblée générale le 26 octobre 2015. Nous nous réjouissons également que le 6 avril ait été désigné Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

La contribution précieuse du sport à la promotion de l'éducation, du développement durable, de la paix, de la coopération, de la solidarité, de l'équité, de l'inclusion sociale et de la santé aux niveaux local, régional et international est indéniable. Dans ce contexte, l'antique tradition grecque de la Trêve Olympique rappelle que le sport est un outil précieux propice à la consolidation de la paix et à la solidarité, ainsi qu'à la tolérance et la compréhension entre les peuples et les nations.

Bien que les manifestations sportives aient été parfois utilisées à des fins politiques, notamment de propagande, de boycott, etc., les compétitions sportives ont largement servi à rassembler les peuples et les nations et à élever collectivement l'esprit humain.

Dans un pays comme l'Inde, nos équipes nationales de sports populaires tels que le cricket et le hockey reflètent la diversité de notre population : des joueurs qui parlent des langues différentes, professent des croyances différentes et viennent de milieux urbains ou ruraux différents jouant ensemble dans l'unité. La politique sportive de l'Inde met l'accent sur la généralisation du sport et sur l'amélioration et le développement de l'infrastructure sportive, l'appui aux fédérations sportives nationales, la création d'incitations pour promouvoir le sport et accroître la participation des femmes, des groupes ethniques et des jeunes ruraux et la promotion de l'esprit sportif parmi le grand public. Cet objectif vise à attirer de plus en plus de jeunes

des villes et des régions rurales vers le sport et à leur fournir ainsi une plate-forme pour leur permettant de faire avancer des objectifs sociaux et de développement.

Un certain nombre d'organisations non-gouvernementales (ONG), en association avec des organes gouvernementaux locaux, ont lancé une série de programmes novateurs visant le développement social par le sport. Ces initiatives – nous en avons évoqué quelques-unes – ont mis l'accent sur des domaines spécifiques tels que l'éducation et l'élimination de la pauvreté. Un exemple est l'ONG Magic Bus basée à Mumbai, qui gère une série de programmes de mentorat pour adolescents afin d'aider les jeunes issus de milieux socio-économiques faibles à briser le cycle de la pauvreté. Ces programmes se servent du sport dans le cadre de leur cursus hebdomadaire pour changer les comportements dans les domaines de l'éducation, de la santé et du genre. Magic Bus a été en mesure d'atteindre plus de 370.000 enfants à travers quatre États indiens depuis sa création en l'an 2000.

Un autre exemple est l'ONG India Ability Foundation, qui a choisi de travailler avec de jeunes handicapés physiques dans l'État indien du Rajasthan. Le programme IMAGE de la Fondation, lancé en 2005, vise à faire prendre conscience de l'importance de l'éducation et de la santé pour les enfants handicapés. Dans sa première phase, le programme a mis l'accent sur le développement de la coopération et de l'amitié entre les enfants handicapés et non handicapés en créant des clubs sportifs communs. Dans le cadre de la deuxième phase du programme, la Fondation a formé un groupe composé de ces jeunes afin de diffuser des messages d'impact social sur l'importance de l'éducation et de la santé au moyen d'un programme basé sur les sports et les jeux.

Dans ce contexte, nous saluons le Mouvement olympique et l'élan important que les Jeux d'été, d'hiver, de la jeunesse et paralympiques impriment à la participation des jeunes au développement de leurs énergies physiques et mentales et à la construction de passerelles à travers le monde. Nous félicitons le Brésil d'avoir accueilli les Jeux olympiques de Rio et les Jeux paralympiques, qui ont pour la première fois fait se dérouler les Jeux dans un nouveau continent et de fait progresser le Mouvement olympique. En montrant nombre d'exemples de compétiteurs s'entraînant et s'élevant au-dessus de la compétition, les Jeux ont réaffirmé que l'esprit sportif peut construire des

ponts entre des personnes de différentes nationalités, religions, ethnies, langues et cultures.

Alors que l'Inde s'efforce toujours d'améliorer ses performances dans bon nombre des disciplines olympiques, les récents Jeux de Rio ont offert une nouvelle moisson de jeunes athlètes, dont beaucoup de femmes qui ont fait montre d'un courage attachant sur la scène mondiale, en dépit des obstacles qu'elles ont eu à surmonter. Du point de vue de l'Inde, les deux plus grandes vedettes des Jeux olympiques de Rio de 2016 ont été deux jeunes sportives : la lutteuse Sakshi Malik, qui a remporté le bronze dans sa catégorie, et Dipa Karmakar, qui est devenue la première gymnaste indienne à participer aux Jeux olympiques. Chacune à sa façon a transmis l'histoire passionnante de l'autonomisation des femmes en Inde.

Sakshi Malik, originaire de l'État de Haryana, dans le nord, incarne la détermination des femmes des régions rurales de l'État à poursuivre leurs rêves au sein d'une société rurale profondément conservatrice et patriarcale. Le sport est considéré par les femmes de cet État, qui a l'un des rapports de masculinité les plus négatifs de l'Inde, comme un moyen de réécrire les normes sociales, et Sakshi Malik est symptomatique de cet effort. De même, le triomphe de la jeune gymnaste Dipa Karmakar, de l'État frontalier de Tripura, souligne la détermination des jeunes femmes des zones rurales de l'Inde à participer au sport en dépit du manque d'opportunités et d'installations pour les femmes, et de la force du conservatisme social. Leurs exploits, ainsi que la qualification de la star indienne de badminton féminin Pusarla Venkata Sindhu à la finale de la compétition de ce sport, ont été les principaux points saillants de la participation de l'Inde aux Jeux olympiques. Leurs histoires et leurs exploits ont résonné à travers l'Inde, faisant des Jeux de Rio à la fois une étape et un amplificateur de l'autonomisation des femmes en Inde.

Le sport est un reflet de la société. La dégénérescence des valeurs dans la société – la violence, la corruption, le hooliganisme, la tromperie et l'abus de drogues – se reflète également dans le sport. Une vigilance concertée et une action résolue sont nécessaires pour prévenir l'intrusion de ces maux et protéger les nobles idéaux et l'esprit qui sous-tendent les Jeux olympiques et les autres manifestations sportives.

Le sport favorise le bonheur et la joie et enseigne en même temps les qualités de l'autodiscipline, de la patience, de la formation, du développement des

compétences, de la coopération, de l'excellence et du respect de ses adversaires parmi les joueurs et ceux qui suivent les sports. Une plus grande poursuite des activités sportives dans la société contribue à la cause de la paix et du développement. Nous devons faire l'effort de promouvoir le sport et une culture du sport dans nos pays comme un moyen de construire la paix, l'amitié, la coopération et la compréhension entre les peuples.

**M. Tuy** (Cambodge) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour son rapport détaillé (A/71/179). Le Cambodge se félicite de la reconnaissance du sport comme un outil important pour le développement et la paix. L'importance du sport a été réaffirmée dans le document final du Sommet mondial de 2005 et dans les objectifs du Millénaire pour le développement de 2010, en particulier avec la désignation du 6 avril comme Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

D'un point de vue multidimensionnel, le Cambodge constate que le sport joue un rôle simple et direct en faveur de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La communauté internationale peut voir que la pertinence du sport dans chacun des 17 objectifs du développement durable se manifeste dans des domaines tels que les leçons apprises et les meilleures pratiques dans le sport au service du développement et de la paix.

Parmi les divers rôles qu'il joue dans la promotion de l'éducation, de la santé et du développement, le sport peut avoir un rôle encore plus important en apportant la paix à des communautés et à des peuples en conflit, et éventuellement à un pays en conflit, et ce en raison de son langage universel qui peut rapprocher et lier les peuples et les pays, quelles que soient leurs différences culturelles et politiques, leur statut économique ou leur croyance religieuse.

La contribution croissante du sport a produit de bons résultats dans divers pays comptant des populations autochtones ou des jeunes handicapés, ainsi que dans les zones de conflit et les situations d'après-conflit, et même dans des domaines très spécifiques, comme par exemple la prévention des grossesses chez les adolescentes. Presque tous les objectifs de développement durable pourraient être atteints si nous faisons en sorte que les efforts et l'appui enthousiastes dont nous avons fait preuve pour intégrer le sport au service du développement et de la paix s'appliquent aussi dans le cadre de ces objectifs. Le rapport du Secrétaire général énonce de manière très claire les

mesures, politiques et programmes à mettre en œuvre dans un premier temps à cet égard.

Les années 60 sont considérées comme l'âge d'or du sport au Cambodge. Malheureusement, près de trois décennies de guerre civile et de conflit interne ont réduit le pays en ruines, y compris dans le domaine des sports. Depuis 1998, toutefois, grâce à la politique « gagnant-gagnant » introduite par le Premier Ministre Samdech Techo Hun Sen, la paix a été pleinement rétablie dans tout le pays, le Gouvernement royal du Cambodge a tout mis en œuvre pour encourager le développement du pays dans tous les domaines, et le sport a commencé à refaire son apparition. Le Ministère cambodgien de l'éducation, de la jeunesse et des sports ainsi que notre comité national olympique ont renforcé et étendu les infrastructures sportives à tous les niveaux. Le sport est désormais pratiqué dans les écoles primaires et secondaires, les terrains de jeux ont été rénovés et modernisés, les instructeurs formés, les clubs sportifs équipés et les fédérations, écoles et clubs communautaires développés.

Le Cambodge a également accueilli de nombreuses compétitions régionales, comme les championnats de football et de taekwondo de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, pour ne citer que deux exemples. Nous avons également eu l'honneur cette année d'organiser la vingt et unième édition du semi-marathon international d'Angkor Wat, une course caritative, qui s'est déroulée le 4 décembre sur le site du temple d'Angkor Wat dans la province de Siem Reap. Des coureurs venus du monde entier, dont certains handicapés, ont participé à cet événement organisé en soutien à l'interdiction de la production et de l'utilisation inhumaine des mines antipersonnel.

S'investissant toujours davantage dans le domaine des sports, le Cambodge accueillera en 2023 les Jeux de l'Asie du Sud-Est, organisés tous les deux ans, et nous sommes en train de construire un complexe sportif national de plusieurs millions de dollars, le stade Morodok Techo, pour l'occasion. En octobre et novembre de cette année, en préparation des Jeux de l'Asie du Sud-Est, le Cambodge a organisé ses premiers jeux nationaux, qui ont rassemblé plusieurs milliers d'athlètes venus de tout le pays. Le Cambodge a aussi pris part à diverses compétitions régionales et internationales, y compris les Jeux de l'Asie du Sud-Est, les Jeux asiatiques d'été et d'hiver en salle et les Jeux asiatiques de plage. En outre, cette année, le Comité national olympique cambodgien a envoyé des athlètes

aux Jeux olympiques d'été 2016 de Rio de Janeiro, qui se sont déroulés du 5 au 21 août, ce qui a marqué notre sixième participation consécutive aux Jeux olympiques d'été, même si lorsque nous étions encore le Kampuchea nous avons pris part aux Jeux de 1956, 1964 et 1972.

Pour conclure, le Cambodge est prêt à coopérer avec les pays individuellement, les groupes régionaux, les parties prenantes et les organisations internationales afin de développer au maximum le potentiel du sport en relation avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

**M. Araújo Prado** (Brésil) (*parle en anglais*) :

Au nom du Gouvernement et du peuple brésiliens, qui sont également représentés ici par les sénateurs Gladson Cameli, Sérgio Petecão et José Medeiros, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude pour la vague de solidarité venue du monde entier qui s'est exprimée au lendemain de l'accident tragique dont ont été récemment victimes les joueurs de l'équipe de Chapecoense, ainsi que plusieurs journalistes et autres personnes. Les manifestations de soutien ont grandement contribué à atténuer le chagrin des familles des victimes et du pays tout entier. Cette solidarité et le succès des Jeux olympiques et paralympiques organisés cette année à Rio illustrent une nouvelle fois le potentiel du sport dans la promotion de l'empathie, de la paix et du développement. Nous remercions tous les États Membres ainsi que le système des Nations Unies pour leurs condoléances et leur soutien, qui nous ont beaucoup touchés.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) :

Conformément à la résolution 64/3, du 19 octobre 2009, je donne maintenant la parole à l'observateur du Comité international olympique.

**M. Pescante** (Comité international olympique)

(*parle en anglais*) : Au nom du Comité international olympique (CIO), je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport biennal très complet (A/71/179), qui décrit les multiples manières dont le sport contribue au développement durable. Nous tenons aussi à rendre un hommage particulier à M. Wilfried Lemke, le Conseiller spécial pour le sport au service du développement et de la paix, dont les efforts ont été absolument déterminants pour notre mission partagée. La reconnaissance du sport comme un élément important pour la réalisation des objectifs de développement durable est un tournant dans notre parcours commun. Le monde du sport est prêt à être un partenaire clef



de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il y a quelques mois seulement, les Jeux olympiques de Rio ont démontré le pouvoir du sport, qui a permis de réunir dans un splendide moment d'unité un pays pourtant profondément divisé socialement, économiquement et politiquement. Les Jeux de Rio ont également clairement montré qu'une société pouvait parvenir à la paix, à la tolérance et au respect. Les athlètes de la toute première équipe olympique de réfugiés de l'histoire ont symbolisés la solidarité et l'espoir pour des millions de réfugiés à travers le monde. Ils ont prouvé au monde que, même confronté aux tragédies et aux souffrances les plus inimaginables, chacun peut mettre son talent, ses compétences et surtout sa force d'esprit au service de la société. Les Jeux ont envoyé un signal important à la communauté internationale, ils ont montré que les réfugiés sont une richesse pour la société tout comme ils le sont pour la famille olympique. L'Assemblée peut être sûre que l'appui du CIO aux réfugiés se poursuivra.

Le sport peut aussi être un puissant outil de promotion de l'égalité des sexes. À cet égard, même si nous devons poursuivre nos efforts, nous nous rapprochons de la parité pour ce qui est de la participation féminine aux Jeux olympiques. À Rio, jamais autant d'athlètes femmes n'avaient participé aux Jeux olympiques, représentant 45 % de tous les athlètes présents. Bien sûr, la parité hommes-femmes aux seuls Jeux olympiques ne suffit pas. C'est pourquoi, l'un des héritages des derniers Jeux est l'initiative que nous avons mise en place conjointement avec l'ONU afin d'aider 2 500 filles de l'état de Rio de Janeiro en utilisant les programmes sportifs pour leur donner les moyens de devenir les leaders de demain au sein de leurs communautés.

Il y a un an à Paris, devant 1000 maires du monde entier, le président du CIO a souligné que les Jeux olympiques pourraient être un catalyseur pour le développement durable des villes. Au-delà de la durabilité, dans les contrats que nous signons avec la ville hôte, nous prenons l'engagement clair d'accroître la protection de plusieurs aspects des droits de l'homme dans l'organisation des Jeux.

Le fait de rendre le sport accessible à tous demeure également une priorité majeure pour nous et constitue la base de notre nouveau programme de construction de lieux sûrs pour le sport dans le monde. Cette initiative vise à offrir à tous les enfants les mêmes chances de

pratiquer le sport dans un environnement sûr et de placer cette activité au cœur des politiques publiques.

S'agissant de l'importance du sport pour la consolidation de la paix, je voudrais remercier l'Assemblée générale de son travail et de son adoption l'an dernier de la résolution 70/4, sur la Trêve olympique, avant les Jeux de Rio. Un nouveau processus de consultations pour un projet de résolution sur la Trêve olympique dans le cadre des Jeux olympiques d'hiver de 2018, qui se tiendront à Pyeongchang, s'ouvrira dans les mois à venir et nous espérons que l'Assemblée le soutiendra encore une fois.

Toutefois, le sport ne peut être un succès que si son autonomie et sa neutralité sont respectées et s'il existe une collaboration harmonieuse, une synergie et un respect mutuel entre les institutions internationales, les pouvoirs publics et les organisations sportives. Dans le même temps, nous sommes prêts à relever certains des nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, ce qui implique également de lutter contre le dopage et de respecter les principes fondamentaux de la bonne gouvernance et d'une transparence accrue.

En conclusion, je tiens à remercier tout particulièrement les membres et les coprésidents du Groupe des amis du sport pour leur soutien considérable. Enfin, je voudrais réitérer à tous les pays représentés ici à l'Assemblée l'engagement du CIO en faveur de la coopération et notre détermination à veiller, par tous les moyens possibles, à ce que le projet de résolution adopté lors de cette session (A/71/L.35) donne des résultats positifs et génère plus de synergies et une reconnaissance accrue du sport au service des êtres humains.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question. L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 11 de l'ordre du jour.

### **Point 130 de l'ordre du jour**

#### **Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient**

##### **Projet de résolution (A/71/L.25)**

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : J'informe les membres que la décision sur le projet de résolution A/71/L.25 sera reportée à une date ultérieure pour permettre à la Cinquième Commission d'examiner ses incidences sur le budget-programme.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Suède qui va présenter le projet de résolution A/71/L.25.

**M. Skoog** (Suède) (*parle en anglais*) : Je suis fier de présenter aujourd'hui, au nom de tous les coauteurs, le projet de résolution contenu dans le document A/71/L.25 concernant l'enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient. Nous sommes très reconnaissants à toutes les délégations qui se sont jointes à nous dans cette entreprise et je tiens à remercier tous les coauteurs pour leur appui.

En ces temps troublés, notre besoin de leadership moral et politique est plus grand que jamais. Le rôle et la fonction du Secrétaire général constituent une plate-forme unique pour exercer cette autorité. Dag Hammarskjöld, deuxième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, avait compris comment utiliser cette plate-forme à de meilleurs fins. Plus que jamais, nous devons rappeler le dévouement avec lequel il s'est battu pour l'indépendance de son Bureau, pour défendre sans relâche les idéaux de la Charte des Nations Unies et pour promouvoir loyalement l'intégrité de l'Organisation.

Plus de 50 ans plus tard, nous ne connaissons toujours pas les circonstances exactes de la disparition de M. Hammarskjöld à Ndola le 17 septembre 1961. L'année dernière, l'Assemblée générale a adopté par consensus la résolution 70/11 priant le Secrétaire général de s'employer à obtenir les informations demandées par le Groupe d'experts indépendants, créé en application de la résolution 69/246 de l'Assemblée générale. Cet été, à la suite des efforts déployés par le Secrétaire général et grâce à la coopération des États Membres, de nouveaux documents ont été mis au jour concernant les circonstances de la mort de M. Hammarskjöld.

L'authenticité des documents doit encore être déterminée, tout comme leur pertinence pour une nouvelle enquête. Puisqu'il est de notre responsabilité commune de poursuivre la vérité dans cette affaire, la nécessité d'un suivi supplémentaire reste évidente.

À la lumière de ce que je viens de dire, et en ferme appui aux recommandations du Secrétaire général sur la voie à suivre, la Suède présente, avec ses partenaires, le projet de résolution A/71/L.25 dont l'Assemblée est saisie aujourd'hui. Il comporte six éléments opérationnels, dont le plus important figure au paragraphe 1. Il prie le Secrétaire général de nommer une éminente personnalité qui sera chargée d'examiner d'éventuels éléments d'information nouveaux, notamment ceux émanant d'États Membres, et d'en évaluer la valeur probante, de déterminer la portée à donner à toute nouvelle enquête et, si possible, de tirer des conclusions des enquêtes déjà effectuées. Étant donné que le projet de résolution a une légère incidence sur le budget-programme, nous allons y donner suite une fois que la Cinquième Commission aura examiné la question plus tard en décembre. Entre-temps, la liste des coauteurs restera ouverte et nous encourageons tous les États Membres à se joindre à nous et à nos partenaires dans cette entreprise.

Il faut agir vite, car chaque année qui passe, la porte se referme encore plus sur la vérité. Mais nos efforts doivent se poursuivre. Nous le devons aux familles de ceux qui ont péri cette nuit-là, à l'Organisation des Nations Unies en tant qu'organisation et à tous ceux qui s'efforcent de continuer à travailler dans l'esprit de M. Hammarskjöld.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 130 l'ordre du jour

*La séance est levée à 13 h 30.*